# AI05 - Nécropole nationale française de prisonniers d'Effry

Récapitulatif des attributs de l'élément constitutif						
Liste de(s) élément(s)	AI05 Nécropole	- AI05 Nécropole nationale française de prisonniers				
constitutif(s) et de leur(s)	nationale	d'Effry				
attribut(s) majeur(s)	française de					
	prisonniers					
	d'Effry					
Eventuellement, liste de(s)	Elément(s)	Aucun				
attribut(s) secondaire(s)	constitutif(s)					
	Zone(s)	Aucun				
	tampon(s)					
	Zone	- Al04-i1 Le cimetière franco-allemand dit de « la				
	d'interprétation	Désolation » : ONAC, VDK				
		- Al05-i2 Mémorial du Lazaret d'Effry : Association du comité du mémorial du Lazarett d'Effry - Al04-i3 Le monument de la 5 <sup>ème</sup> armée française				
		(Monument Lanrezac)				
		- AI04-i4 Monument de l'Armistice, nommé				
		« Pierre d'Haudroy ».				

## **ELEMENT CONSTITUTIF AI05**

#### ICONOGRAPHIE



(5Al05 Nécropole nationale française de prisonniers d'Effry, Croix blanche, E.VERKINDT CD02, 28/10/2014)



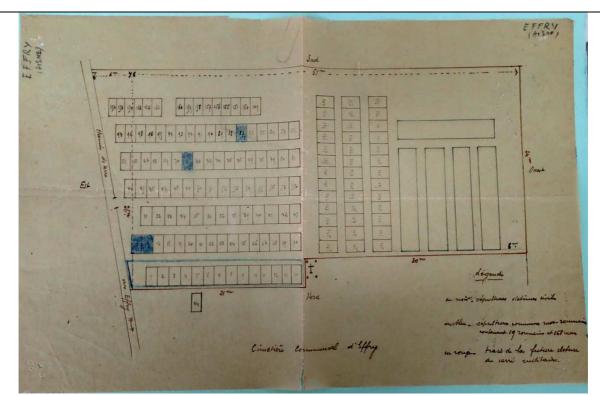
(5Al05 Nécropole nationale française de prisonniers d'Effry, ossuaire russe, E.VERKINDT CD02, 28/10/2014)

#### Brève description textuelle des limites de l'élément constitutif

L'élément constitutif se situe le long de la route verte, à l'ouest de la commune. Il est délimité par le cimetière communal qui entoure le site.

cimetiere communal qui entoure le site.					
1. Identifi	cation de l'élén	nent constitutif			
1.1 Liste des attributs majeurs de	- AI05 Nécropole nationale française de prisonniers d'Effry				
l'élément constitutif					
1.2 Coordonnées géographiques					
Coordonnées géographiques de	49°55'27"N, 3	°58'53"E			
l'élément constitutif	O:3°58'51"	49°55'26"			
	N:3°58'52"	49°55'27"			
	E:3°58'54"	49°55'26"			
	S:3°58'53"	49°55'25"			
Coordonnées géographiques des	AI05 Nécropo	le nationale française de prisonniers d'Effry			
attributs majeurs	49°55'26.5"3°	58'53.0"			
1.3 Commune(s) concernée(s)	Commune d'E	ffry (02275)			
1.4 Nombre d'habitants permanents	0				
dans l'élément constitutif s'il y en a					
1.5 Superficie totale	1.09 ha				
1.6 Propriétaires concernés par					
attribut majeur					
AI05 Nécropole nationale	A0459	Etat français- Ministère de la défense			
française de prisonniers					
d'Effry					
1.7 Gestionnaires concernés					
AI05 Nécropole nationale	DMPA				
française de prisonniers					
d´Effry					
2.1 Descr	iption de l'élén	nent constitutif			
•					

Plan de la nécropole après son réaménagement en 1927



Source: DMPA, Paris Boîte n°1697

#### 2.1a

Situé dans la vallée de l'Oise, à l'est de Saint-Quentin, et au sud de Maubeuge (Nord) entre Origny en Thiérache, Wimy et Saint Martin, le cimetière de prisonniers, jouxte le cimetière civil. Dans ce cimetière sont enterrés 681 corps de prisonniers français, roumains, russes et belges, abandonnés à leur sort par les Allemands entre le 6 mars et le 4 novembre 1917. Ce cimetière de prisonniers témoigne du traitement particulier réservé aux prisonniers civils et militaires du camp d'Effry. Aujourd'hui, d'une superficie de 1090 m2, le cimetière accueille les corps de 681 personnes décédées au Lazaret d'Effry en 1917, dont 353 civils inhumés en tombes (14 Françaises, 123 Français, 251 Belges dont 17 inconnus, et 1 Italien) et 328 militaires inhumés en 5 ossuaires (23 Roumains dont 4 inconnus, 305 Russes dont 26 inconnus). Il compte 58 tombes individuelles et 84 tombes collectives dont 3 tombes françaises et 35 belges, et 45 tombes mixtes belges et françaises et 1 tombe belge-française et italienne. Le monument de l'ossuaire est construit sobrement en brique rouge derrière un parterre buissonnais. Les noms sont gravés sur une plaque blanche. Le cimetière est entouré par des buissons respectant l'intimité de la nécropole au cœur du cimetière communal. Les parterres du cimetière sont habillés d'un simple gazon sur lequel les croix blanches propres aux nécropoles nationales françaises ressortent.

**2.1b) Historique du site**: Début 1917, les Allemands créèrent dans la zone arrière de leur 7<sup>ème</sup> armée, à Effry, un lazaret, c'est à dire un hôpital destiné à concentrer les malades civils et militaires, français et belges, Bataillons de Travailleurs Civils (*Zivilarbeitersbataillon-Z.A.B.*), Russes et Roumains des bataillons de travailleurs prisonniers de guerre, qui effectuaient des travaux d'intérêt militaire à proximité du front et qui sont ainsi regroupés dans ce dernier. Tous ces malheureux, ainsi que d'autres (prisonniers de guerre français, civils punis par les Kommandanturs locales pour non-respect des règlements en vigueur, couvre-feu, non-paiement d'amendes) aboutissaient malades au Lazaret d'Effry qui n'était qu'une illusion d'hôpital. Des religieuses étaient raflées pour garnir les rangs des infirmières et certaines d'entre elles subissaient le même sort que leurs patients, tel sœur Eugénie enterrée à Effry. Les conditions sanitaires et inhumaines du camp, dirigé par le médecin allemand

Michelson, décrites dans le témoignage de J.A Pichard, ont provoqué la mort de 688 personnes en 9 mois pour une moyenne de 6 décès par jour. Ainsi sont enterrés dans ce cimetière 681 corps de prisonniers français, roumains, russes et belges, abandonnés à leur sort par les Allemands entre le 6 mars et le 4 novembre 1917. Ce site funéraire est ouvert à proximité de l'ancien camp de prisonniers et du lazaret installés dans l'ancienne usine Briffault d'Effry. Le cimetière témoigne également de la gestion des corps des prisonniers morts dans le lazaret et de son évolution au cours du temps. Ensevelis dans le silence et pour la plupart en fosse commune pendant près de 10 ans (1917-1927), Les victimes du lazaret, reposent aujourd'hui, dans la nécropole nationale réalisée sur le même terrain en 1927. Il faut attendre 1927 pour que les corps soient exhumés et inhumés définitivement en tombes individuelles dans la mesure du possible ou en tombes communes et en ossuaires. Cette évolution fait suite à l'intention de la commune émise le 14 décembre 1926 d'acheter le terrain où reposaient les corps des victimes et à l'acquisition de celui-ci par l'Etat en vertu de la loi du 29 décembre 1915. Aménagé et embelli à partir de 1933, c'est en 1934 que les croix de bois furent remplacées par de nouvelles croix en béton dotées de plaques de métal. Les frontons d'ossuaires, le portail, l'escalier et le mur de soutènement ainsi que le mât aux couleurs nationales sont construits au cours de cette période

Au-delà de cette mémoire, un temps oubliée et ravivée, grâce à la présence du Comité de la Mémoire de l'Ossuaire d'Effry créé le 25 août 1993 et des collectivités territoriales concernées, le cimetière témoigne également de la gestion des corps des prisonniers morts dans le lazaret et de son évolution au cours du temps. En 1993, le Ministère des anciens combattants et victimes de guerre finance la réhabilitation de la nécropole et introduit notamment un panneau d'informations historiques renseignant les pèlerins et les visiteurs. Le cimetière de prisonniers devenu nécropole nationale est inauguré le 14 mai 1994, en présence, de François Mitterrand, Président de la République, et de Jean-Pierre Balligand, député de l'Aisne. Cette date du 14 mai est devenue le jour officiel de commémoration du calvaire des prisonniers d'Effry. Les commémorations annuelles et la présence du comité de la mémoire de l'ossuaire d'Effry, témoignent de la valeur immatérielle et de la vivacité mémorielle du lieu. Le monument commémoratif érigé en 2007 en est un autre marqueur.

#### 2.2 Description des attributs secondaires dans l'élément constitutif

Aucun

# 3. La participation de l'élément constitutif à la VUE (valeur universelle exceptionnelle) ntribution individuelle de Eléments renvoyant au statut pendant la guerre. Les

# 3.1 Contribution individuelle de l'élément constitutif à la VUE de la série, raisons du choix de l'élément constitutif (application de la grille des qualités)

# Eléments renvoyant au statut pendant la guerre. Les prisonniers.

Par sa valeur historique et mémorielle le cimetière de prisonnier d'Effry témoigne de l'histoire tragique et singulière du camp (lazaret) d'Effry. Il témoigne de l'évolution dans la gestion des corps de prisonniers. D'abord oubliés et inhumés dans des sépultures collectives, les corps ont ensuite été identifiés et inhumés de manière individuelle.

Représentatif des cimetières de prisonniers résultant de l'occupation pendant la Première Guerre mondiale, le cimetière présente un caractère exceptionnel au vu de la diversité des individus inhumés, (nationalités : France, Belgique, Russie, Italie, Roumanie, militaires, civiles, hommes, femmes, enfants).

# 3.2 Authenticité et intégrité de l'élément constitutif

1) Intégrité: Ce cimetière a connu une longue évolution depuis sa création. Son intégrité résulte davantage de la valeur historique et mémorielle du lieu en tant que tel et de l'esprit qui s'en dégage. L'intégrité est aussi celle du lieu, qui malgré son évolution, conserve, transmet, et nourrit la

	,		
	mémoire vive des victimes du Lazaret d'Effry notamment		
	par les commémorations qui s'y déroulent.		
	2) Authenticité: Dans un environnement bocager préservé,		
	l'authenticité de l'élément constitutif vient de la sincérité		
	du témoignage que propose ce site. Il ne témoigne pas des		
	soldats morts aux combats, mais des prisonniers civil(e)s et		
	militaires français ou étrangers, eux aussi victimes de la		
	Première Guerre mondiale. L'Authenticité est aussi celle de		
	la mémoire du lieu qui continue d'être préservée et		
	transmise et commémorée.		
4. Etat de cor	servation de l'élément constitutif		
4.1 Niveau actuel de conservation	Moyen.		
	Le cimetière d'Effry a été réaménagé plusieurs fois au cours		
	du temps. Les différentes parties aménagées du cimetière		
	sont conservés en l'état. Toutefois le cimetière mérite un		
	embellissement paysager, une signalisation plus visible.		
4.2 Facteurs affectant l'élément	Le cimetière militaire d'Effry est implanté entre les deux		
constitutif ou susceptible de l'affecter,	parties du cimetière communal qui ont tendance à		
pressions dues au développement	s'étendre. Toutefois ce dernier n'influence pas l'intégrité		
	du site. Le cimetière est en zone blanche (non exposé) au		
	Plan de prévision des risques d'inondation (voir annexe).		
	L'urbanisation autour du cimetière est modérée et ne		
	présente pas de risque particulier pour le cimetière. 348		
	habitants habitent sur la commune pour une surface de		
	277 hectares.		
	Les facteurs affectant le site sont principalement liés aux		
	dégâts faits par les animaux, aux dégâts causés par les		
	intempéries		
4.3 Mesures envisagées pour la	A ce jour il n'existe pas de mesure pour la conservation de		
conservation de l'élément constitutif	l'élément constitutif. Au titre des Nécropoles il bénéficie de		
	la gestion des services du Ministère de la Défense - Office		
	National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.		
	Restauration prévue lors de l'année 2017 qui prévoit		
	l'installation d'une clôture. Celle-ci limiterait les dégâts dus		
	aux animaux.		
5. Bibliographie spécifique et docur	mentation de référence concernant l'élément constitutif		
5.1. Bibliographie concernée par	BUTHINE MA., Entre l'enclume et le marteau (1914-		
l'élément constitutif	1918). Paris, imprimerie Paul Dupont, 1932, 343 pages, non		
	illustré		
	CHANOINE G. MERA, Quelques épisodes de la Vie Religieuse		
	à Vervins, sous l'occupation allemande IN : La Thiérache,		
	bulletin de la société archéologique de Vervins nouvelle		
	série, Tome II, 1940. p.97		
	GIGUET G. (Transcription), Les carnets d'Eugénie Deruelle :		
	Une civile en zone occupée durant la Grande Guerre,		
	présentés, Amiens, Encrage, 2010, 655 p		
	GODINOT-PUVION M., Sous le brassard rouge. Déportations		
	et travaux forcés dans le Nord envahi (1916-1918). Broché,		
	1954		
	MARINGER G., Documents relatifs à la guerre 1914-1915 [-		
	WANTED IN O., Documents relatifs a la guerre 1914-1915 [-		

	1916] Tome I [-V] : Rapports et procès-verbaux d'enquête de la commission instituée en vue de la commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gents, 1919.
5.2. Documentation de référence pour	Archives-Ministère de la Défense
l'élément constitutif	Communauté de Communes des Trois Rivières
(exemples : archives, plans et	
programmes les concernant, etc.)	

## **ZONE TAMPON**

#### Zone tampon pour l'élément constitutif AI05

#### Brève description textuelle des limites de la zone tampon

La zone tampon concerne les parcelles entourant la nécropole nationale de manière directe. Les cônes de vue sont particulièrement réduits dans ce site, celui-ci étant situé au milieu du cimetière communal, empêchant une perception du site sur une longue distance. Les parcelles intégrant la zone tampon sont principalement agricoles.

1. Identification de la zone tampon				
1.1 Liste des attributs secondaires de la zone Aucun				
tampon				
1.2 Coordonnées géographiques				
De la zone tampon	N: 49°55'33.61"3°58'50.19"			
	O: 49°55'24.34"3°58'34.74"			
	S: 49°55'21.60"3°58'46.21"			
	E: 49°55'30.75"3°58'56.68"			
Des attributs secondaires (de la zone tampon)	Aucun			
1.3 Communes concernées	Commune d'Effry			
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans	6 habitants			
la ZT				
1.5 Superficie totale	8.57 ha			
1.6 Propriétaires concernés				
Propriétaire privé	25 parcelles			
Propriétaire public	3			
1.7 Gestionnaires concernés				
Cimetière communal d'Effry	Commune d'Effry			
(460,744, 745)				
2. Description des attributs secondaires de la zone tampon				
Aucun	·			

#### ZONE D'INTERPRETATION

La Thiérache : Ensemble mémoriel et Funéraire lié à la bataille de guise et au cessez le feu

#### Zone d'interprétation pour les éléments constitutifs AI04 et AI 05

#### 1. Identification de la zone d'interprétation

Afin de valoriser l'ensemble des sites du département intégrant ce dossier, le Conseil départemental étudie les zones d'interprétation pour chaque site engagé dans ce projet. La valorisation des sites de mémoire peut se réaliser par le cheminement et la liaison des sites entre eux, en fonction de leur proximité géographique et de leur contribution à la valeur universelle exceptionnelle du bien proposé. La zone d'interprétation n'est pas aujourd'hui définie, sa définition s'intègre dans les actions proposées (cf. plan de gestion) en tant qu'espace d'interprétation et de valorisation des sites.

La zone d'interprétation envisagée se compose des sites de Le Sourd (AlO4) et d'Effry (AlO5) représentatifs de la période de la bataille de Guise et du cessez le feu mais aussi représentant la gestion des corps en zone occupée. Notons que cette zone d'interprétation intègrera le mémorial du lazaret d'Effry installé à l'ancien emplacement de l'entrée du Lazaret d' Effry et expliquant la présence de la nécropole située sur la même commune. Cette zone intégrera aussi le cimetière franco-allemand dit de « la Désolation » à Flavigny le petit, le monument de la 5<sup>ème</sup> armée française (monument Lanrezac) ainsi que le monument de l'Armistice, nommé « Pierre d'Haudroy ».

44111	A10.4.14.1. 1.11.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.			
1.1 Liste des attributs secondaire de la zone	- Al04-i1 Le cimetière franco-allemand dit de « la			
d'interprétation (ZI en cours de construction)	Désolation »			
	- Al05-i2 Mémorial du Lazaret d'Effry			
	- Al04-i3 Le monument de la 5 <sup>ème</sup> armée			
	française (Monument Lanrezac)			
	- Al04-i4 Monument de l'Armistice, nommé			
	« Pierre d'Haudroy ».			
Coordonnées géographiques				
Des attributs secondaires (de la zone	Al04-i1 Le cimetière franco-allemand dit de « la			
d'interprétation)	Désolation »			
	3° 37' 45,736"" E 49° 52' 34,457"" N			
	Al05-i2 Mémorial du Lazaret d'Effry			
	3° 59' 2,669"" E49° 55' 38,262"" N			
	Al04-i3 Le monument de la 5 <sup>ème</sup> armée française			
	(Monument Lanrezac)			
	3° 55' 55,840"" E 49° 59' 5,088"" N			
	Al04-i4 Monument de l'Armistice, nommé			
	« Pierre d'Haudroy ».			
	3° 37' 30,882"" E 49° 53' 28,913"" N			
1.3 Communes concernées	Guise, Flavigny le Petit, La capelle. Vimy, Effry,			
	Lemé, Le Sourd, Communauté de Communes			
	des "Trois Rivières" , Communauté de			
	Communes de la Région de Guise, Communauté			
	de communes "de la Thiérache du Centre"			
1.4 Nombro total d'habitante normanante dans	25442/hasá sur la nambra da communas			
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans				
la zone d'interprétation	traversées ou à l'intérieur du parcours présenté)			

1.5 Superficie totale	51655 ha (basé sur le nombre de communes
	traversées ou à l'intérieur du parcours présenté)
1.6 Propriétaires concernés	Al04-i1 Le cimetière franco-allemand dit de « la
1.6 Proprietaires concernes	
	Désolation » : Etat Français
	Al05-i2 Mémorial du Lazaret d'Effry : Mairie
	d'Effry
	Àma
	Al04-i3 Le monument de la 5 <sup>ème</sup> armée française
	(Monument Lanrezac)
	Al04-i4 Monument de l'Armistice, nommé
	« Pierre d'Haudroy ».
1.7 Gestionnaires concernés	- AI04-i1 Le cimetière franco-allemand dit de « la
	Désolation » : ONAC, VDK
	- Al05-i2 Mémorial du Lazaret d'Effry :
	Association du comité du mémorial du Lazarett
	d'Effry
	~ -··· <b>,</b>
	- Al04-i3 Le monument de la 5 <sup>ème</sup> armée
	française (Monument Lanrezac)
	Trançaise (Monament Lamezae)
	AIOA iA Manument de l'Armistice, nommé
	- Al04-i4 Monument de l'Armistice, nommé
	« Pierre d'Haudroy ».

#### 2. Description des attributs secondaires de la zone d'interprétation

#### - AIO4-i1 Le cimetière franco-allemand dit de « la Désolation »

Situé au bord de la D 964, ce cimetière témoigne de l'hécatombe de la bataille de Guise en 1914. Il est établi dès la fin du mois d'août pour abriter les sépultures de plus de deux cents soldats allemands tués au combat. La nécropole comprend désormais 1 674 tombes individuelles de soldats alliés dont 1 152 Français, 48 Britanniques, 31 Belges, 14 Russes et un Roumain. Deux ossuaires contiennent 154 corps, mais également 428 combattants français de la Seconde Guerre mondiale. Un monument en forme d'obélisque porte l'inscription Dulce Et Decorum Est / Pro Patria Mori (« Il est doux et glorieux de mourir pour sa patrie »). Derrière reposent 2 336 soldats allemands, dont 1 425 dans des tombes individuelles ornées de croix de pierre et 911 – dont 16 seulement ont été identifiés – dans une tombe commune située plus au fond.

#### Al05-i2 Mémorial du Lazaret d'Effry

Le mémorial du Lazaret d'Effry se situe 400 mètres à vol d'oiseau de la nécropole nationale, à l'entrée de l'ancien lazaret, est érigée une stèle commémorative. Celle-ci reste, avec le cimetière et la voie ferrée, les seules traces paysagères témoignant de la présence du lazaret. Situé le long de l'axe vert Guise-Hirson, long de 39 km aménagé pour les randonneurs, cyclistes et cavaliers sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée, ce mémorial construit en 2007 dont l'architecture en brique rouge rappelle l'ancienne usine transformée en lazaret symbolise et commémore les prisonniers civils et militaires victimes du lazaret.

Le monument commémoratif d'Effry, correspond avec la nécropole nationale et crée un ensemble dont la valeur historique et mémorielle est indéniable. Le caractère international de l'ensemble, la présence de sépultures de prisonniers militaires et civil(e)s dans le même ensemble, accentuent l'unicité et la rareté du bien autant que l'individualisation et la reconnaissance des victimes du

lazaret d'Effry.

#### AlO4-i3 Le monument de la 5<sup>ème</sup> armée française (Monument Lanrezac).

Au croisement de la N 29 et de la D 946.Le monument de la 5<sup>e</sup> armée française est inauguré en 1929 pour rappeler le rôle de ses hommes en août 1914. On lui associe aussitôt le nom de Lanrezac, du nom du général français au rôle controversé.

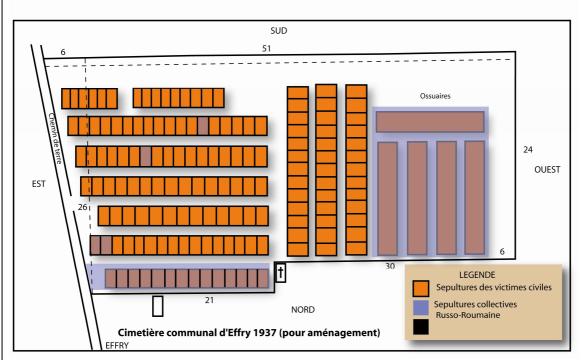
#### Al04-i4 Monument de l'Armistice, nommé « Pierre d'Haudroy ».

Le monument de l'Armistice, nommé « Pierre d'Haudroy », marque le point de rencontre entre les plénipotentiaires allemands venus réclamer l'armistice et les avant-postes français, le 7 novembre 1918. D'un bloc de granit sortent deux mains tenant un glaive derrière lequel est inscrit sur fond rouge : « 1918 / 7 novembre / 20 heures 20 / Ici triompha la ténacité du Poilu. » Une phrase qui résume bien la volonté de marquer dans l'espace un instant qui changea le cours de la guerre pour des millions d'hommes. Il est en effet 20h20 ce 7 novembre 1918 quand le capitaine Lhuillier du 171e RI voit un groupe d'automobiles s'approcher de sa section qui barrait la route de La Capelle. De la première voiture, à laquelle était accroché un immense drapeau blanc, sort un général qui interpelle dans un parfait français le jeune officier : « Je suis le général de Winterfeld, de la mission des parlementaires allemands. » Lhuillier demande alors au caporal-clairon Pierre Sellier de sonner le cessez-le-feu, avant de conduire le convoi allemand jusqu'à La Capelle où les attend le commandant Bourdon-Busset. De là, ils reprennent la route jusqu'à Homblières à bord de voitures françaises, puis Tergnier d'où ils gagneront Compiègne en train.

## **ESPACE ANNEXES**

- Liste des parcelles concernées par la zone tampon
- Plan de Prévention de la commune d'Effry

#### Plan du cimetière



(AI 05 Plan du cimetière d'Effry en 1937, E.VERKINDT-CD02,2015)

### PHOTOGRAPHIES DES ATTRIBUTS SECONDAIRES (Toutes zones confondues)



(AlO4-i1 Le cimetière franco-allemand dit de « la Désolation » , F.VILTART,)



(AI05-i2 Mémorial du Lazaret d'Effry 10-01-15\_E VERKINDT)

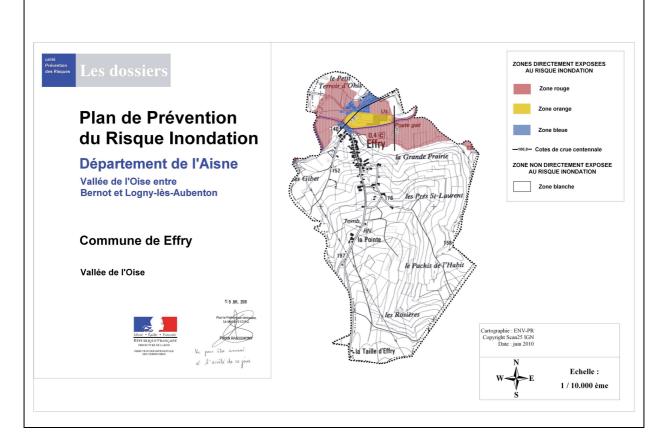


(AlO4-i3 Le monument de la 5<sup>ème</sup> armée française (Monument Lanrezac) , F.VILTART,14/12/2013)



(AI04-i4 Monument de l'Armistice, nommé « Pierre d'Haudroy ». , F.VILTART,7/03/2008)

#### Plan de Prévision des risques



		Parcelles dans	la zone tampon		
FID	CODLOT	ID_PARC	NUMERO	CODCOMM	CODSEC
	020275-	0202750000A			
66	ED0A03	0749	749	20275	0202750000A
	020275-	0202750000A			
67	ED0A02	0202	202	20275	0202750000A
	020275-	0202750000A			
87	ED0A03	0748	748	20275	0202750000A
	020275-	0202750000A			
108	ED0A03	0451	451	20275	0202750000A
	020275-	0202750000A			
111	ED0A02	0201	201	20275	0202750000A
	020275-	0202750000A			
116	ED0A02	0234	234	20275	0202750000A
400	020275-	0202750000A	225	20275	02027500004
190	ED0A02	0235	235	202/5	0202750000A
105	020275- ED0A02	0202750000A	200	20275	02027500004
195		0200 0202750000A	200	202/5	0202750000A
100	020275- ED0A03	0202750000A 0456	456	20275	0202750000A
190	020275-	0202750000A	430	20273	0202730000A
235		0460	460	20275	0202750000A
233	020275-	0202750000A	700	20273	0202130000A
264	ED0A02	0203	203	20275	0202750000A
201	020275-	0202750000A	203	20273	020273000071
268	ED0A03	0445	445	20275	0202750000A
	020275-	0202750000A			
275	ED0A03	0455	455	20275	0202750000A
	020275-	0202750000A			
304	ED0A03	0452	452	20275	0202750000A
	020275-	0202750000A			
307	ED0A03	0744	744	20275	0202750000A
	020275-	0202750000A			
309	ED0A03	0446	446	20275	0202750000A
	020275-	0202750000A			
314	ED0A03	0457	457	20275	0202750000A
	020275-	0202750000A			
413	ED0A03	0475	475	20275	0202750000A
	020275-	0202750000A			0000==00==
431	ED0A03	0459	459	20275	0202750000A
424	020275-	0202750000A	4.40	20275	02027500004
434	ED0A03	0448	448	202/5	0202750000A
F16	020275-	0202750000A	745	20275	02027500004
516	ED0A03	0745	745	202/5	0202750000A
624	020275- ED0A03	0202750000A 0447	447	20275	0202750000A
024	020275-	0202750000A	447	202/3	0202730000A
626	ED0A03	0450	450	20275	0202750000A
020	020275-	0202750000A	430	20275	0202730000A
710	ED0A03	0454	454	20275	0202750000A
/10	FDOUGS	U+J+	454	20275	0202130000A

## Association « Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre »

	020275-	0202750000A			
717	ED0A03	0449	449	20275	0202750000A
	020275-	0202750000A			
774	ED0A03	0486	486	20275	0202750000A
	020275-	0202750000A			
778	ED0A03	0570	570	20275	0202750000A